



Saint Paulet de Caisson, le 25 novembre 2016.

Compte rendu de l'assemblée générale du 25 .11.16.

Présents :

Lello Marzio, Christophe Gilles, Jean Chirstophe Saidani, Guy Grevoul, Michel Maylin, Jean Marc Vidal, Alain Hernandez, Christian Casses, Henri Armengaud, Henri Comas, Paul Brun, Ahmed Aouabdi, Stéphane Buto, Carl Allera, José Garcia, René Arnaud, Jean-Marie Giacobetti, Jean-Claude Robert, Frédéric Gomez, Stéphane Chapus, Thomas Arnaud, Jean-Paul Marcellin, Alain Herandez, Serge Gay, Jacques Charvet, Aimé Givaudan, Jean- Claude Coste, Lamberto Morante, Laverdure Patrick.

Excusés : Elodie Carnevale, Jennifer Galiano, Ghislaine Hernandez, Havrez Damien

Mairie :

Madame Michèle Pages.
Midi Libre : Bretau-Pages.

Ordre du jour :

- Projet d'ordre du jour.
- Rapport d'activité 2016 et code de bonne conduite.
- Rapport financier 2016 : Bilan et quitus des comptes.
- Orientations 2017.
- Divers.

Le président de séance ouvre l'assemblée générale.

O.J.

L'ordre du jour est approuvé.

Rapport d'activité :

Le rapport d'activité, ainsi que le Code de bonne conduite ont été approuvés par l'ensemble des membres présents.

Rapport financier :

Le rapport financier présenté par le trésorier, a été approuvé par l'ensemble des membres présents.

Quelques points de discussion :

Mairie :

Madame Michele Pages informe l'assemblée, qu'en ce qui concerne l'amélioration de l'éclairage au boulodrome, que les contacts ont été pris comme prévu et qu'une rencontre est programmée pour le 30 novembre après- midi, avec les services techniques de la Mairie.

Madame Michèle Pages nous informé, que la hiérarchie de l'école a soulevé un problème en Mairie : certains parents les ont informés que des enfants ont été choqués par le dessin de la « Fanny » sur le mur du local des boules.

Le résultat de la discussion qui a suivi cette information, a été la suivante : L'assemblée ne peut que le regretter, l'association a reçu l'accord de la Mairie et pense qu'il n'y a pas de quoi fouetter un chat.

Code de bonne conduite : La majorité des membres est consciente que la sélection des joueurs pour les concours Interclubs peut s'avérer difficile pour le responsable mais acceptent le choix qu'il fera, dans le cadre du Code de bonne conduite approuvés par tous.

L'assemblée approuve la décision prise par le Comité de direction, de ne plus vendre de l'alcool pendant le déroulement des concours officiels.

Le programme des concours 2017 a été diffusé en séance, la plupart des membres s'est posé la question d'une possibilité quelconque, de pouvoir organiser des éliminatoires de championnat.

L'association pourrait répondre positivement si la FFPJP peut nous répondre aux deux questions suivantes : Quelle infrastructure il faut pour le déroulement de la manifestation ; Quand faut-il introduire la demande pour pouvoir l'obtenir.

En espérant que ce n'est pas pendant la période hivernale et que nous aurons des « bras » pour s'occuper de l'organisation.

Organigramme :

Afin de renforcer le Comité de direction, l'assemblée a élu José Garcia au Comité de direction.

Thomas Arnaud a accepté la responsabilité avec Christophe Gilles de la sélection des joueurs pour la participation au championnat du Gard Inter Clubs.

Damien Havrez pour des raisons professionnelles se retire du Comité de direction.

Le Comité de direction :

Elodie CARNEVALE, Jennifer GALIANO, Lello DI MARZIO, Stéphane CHAPUS, Jean-Christophe SAIDANI, Christophe GILLES, Ahmed AOUABDI, Guy GREVOUL, Stéphane BUTTO, Serge GAY, Jacques CHARVET, José GARCIA, Thomas ARNAUD, Frédéric GOMEZ

Lello Di Marzio
Président

Jennifer Galiano
Secrétaire